ACTE D’ENGAGEMENT

1. Marché de travaux d’aménagement des expositions temporaires :
2. **« RENOIR DESSINATEUR »**
3. prévue au musée d’Orsay du 17 mars 2026 au 5 juillet 2026
4. Galerie amont
5. **« RENOIR ET L’AMOUR »**
6. prévue au musée d’Orsay du 17 mars 2026 au 19 juillet 2026
7. Galerie aval

LOT 1 : AMENAGEMENT

|  |
| --- |
| Numéro de marché : 2025-368  Marché public de Travaux  Procédure de passation : - Procédure adaptée ouverte en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique  Technique d’achat : - Accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l’émission de bons de commande en application du 1° de l’article L. 2125-1 et des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique. |

1. **ACHETEUR**

Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l’Orangerie ‑ Valéry Giscard d’Estaing

Etablissement public national à caractère administratif

Créé par décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié

Répertoire SIRENE de l'INSEE : 180 092 447 000 10

Code APE : 9103 Z

TVA Intracommunautaire : FR 601 800 92 447

Siège social : Esplanade Valéry Giscard d’Estaing, 75343 Paris cedex 07

Représenté par son Président ou son représentant

Comptable assignataire des paiements : M. Daniel Le Gac, Agent comptable

1. **TITULAIRE**
   1. **Titulaire unique**

**Le Signataire,**

Nom : Prénom : ……………………………………………………..

Qualité :

Agissant pour mon propre compte  Agissant pour le compte de la société

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Forme juridique :

N° RCS :

Ville d’enregistrement :

N° SIRET :

Code APE :

N° de TVA intra-communautaire :

Le titulaire est une PME[[1]](#footnote-1) : OUI  NON

* 1. **Titulaire en groupement**
     1. *Composition du groupement*

Pour l’exécution du présent marché, le groupement d’entreprises est :

conjoint  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **cotraitant n°1** | **cotraitant n°2** |
| Raison sociale |  |  |
| Personne habilitée à engager la société (nom, prénom et qualité) |  |  |
| Adresse |  |  |
| Téléphone et courriel |  |  |
| Forme juridique |  |  |
| N° SIRET |  |  |
| N° RCS ou répertoire des métiers  et ville d’enregistrement |  |  |
| Code APE |  |  |
| N° TVA intracommunautaire |  |  |
| PME (oui/non) |  |  |

*(Le candidat doit ajouter des colonnes afin de faire apparaitre l’ensemble des cotraitants membres du groupement)*

* + 1. *Désignation d’un mandataire*
* Les membres du groupement d’entreprises désignent le mandataire suivant :

*(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire)*

*………………………………………………………………………………………………………………………………………*

* En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint  solidaire

* Les pouvoirs donnés au mandataire sont les suivants *(cocher la ou les cases correspondantes et joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* :

Signer le présent acte d’engagement au nom et pour le compte des membres du groupement

Signer les modifications ultérieures au présent marché au nom et pour le compte des membres du groupement

1. **PIECES CONSTITUTIVES**

Les pièces contractuelles régissant le marché sont, par ordre de priorité décroissante, les suivantes :

* L’acte d'engagement (AE) et ses annexes :
* Annexe 1 : la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
* Annexe 2 : le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
* Annexe 3 : Le RIB du titulaire ;
* Annexe 4 : la déclaration de sous-traitance (DC4), le cas échéant ;
* Annexe 5 : les pouvoirs donnés au mandataire en cas de groupement ;
* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) commun à l’ensemble des lots ;
* Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) commun à l’ensemble des lots et ses annexes ;
  + Les cahiers de plans techniques des 2 expositions
  + Les plans des 2 expositions précédentes
  + La notice relative aux structures acier modulable
* Le règlement intérieur pour les entreprises extérieures du musée d’Orsay
* Le cahier des charges des expositions temporaires du musée d’Orsay
* Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-TVX) ;
* L’offre technique remise dans le cadre de la consultation.

1. **DUREE DU MARCHE**

Le présent marché public prend effet à compter de sa date de notification au titulaire. Il prendra fin au plus tard à l’issue des opérations de démontage fixée de manière prévisionnelle dans le CCTP au :

* Dessinateur : Du 20 au 31 juillet 2026
* Amour : Du 27 juillet au 3 août 2026

1. **MONTANT DU MARCHE**

Le **RIB** transmis par le titulaire est joint en annexe au présent acte d’engagement.

* 1. **Montant de l’accord-cadre (part forfaitaire + part à commandes)**

L’accord-cadre pourra donner lieu à l’émission de bons de commande sur la base des prix unitaires figurant dans le BPU.

L’accord-cadre comprendra donc sur sa durée totale :

- Pas de montant minimum ;

- Un montant maximum sur la durée totale de l’accord-cadre fixé à **215 000 € HT**, incluant le montant forfaitaire, précisé ci-après.

* 1. **Montant forfaitaire**

Le montant forfaitaire conformément à la DPGF s’élève à la somme de :

Montant HT                                                                                                 €

Montant TVA à 20 %                                                                                €

                                                                                             --------------------------

Montant TTC                                                                                                €

Le montant forfaitaire toutes taxes comprises est de (en toutes lettres) :

1. **AVANCE**

*A remplir en cas de titulaire unique ou de groupement solidaire (voir article 7.1 pour les groupements conjoints)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

1. **CLAUSES FINANCIERES EN CAS DE GROUPEMENT**
   1. **En cas de groupement conjoint**

**Le candidat devra indiquer dans la DPGF la répartition des montants de chaque poste entre les différents membres du groupement.**

Chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l’exécution des prestations telles qu’elles sont indiquées dans la DPGF.

Cotraitant n°1 :

Pour le marché, je renonce au bénéfice de l'avance :

Non  Oui

Cotraitant n°2 :

Pour le marché, je renonce au bénéfice de l'avance :

Non  Oui

Chacun des membres de groupement doit donc **fournir un RIB** qui sera joint au présent acte d’engagement.

* 1. **En cas de groupement solidaire**

Le paiement des prestations sera effectué sur un **compte unique** :

Ouvert au nom du mandataire du groupement

Ouvert au nom du groupement

**Le RIB** de ce compte unique doit être joint au présent acte d’engagement.

1. **SOUS TRAITANCE**

Je n'envisage pas / nous n'envisageons pas au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations.

J'envisage / nous envisageons au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations. A cette fin, est joint au présent acte d’engagement une/les **déclaration(s) de sous-traitance (formulaire DC4**).

1. **ENGAGEMENT DES PARTIES**

|  |
| --- |
| Signature du titulaire |
| Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,  Je m’engage sur la base de mon offre,  J’engage la société que je représente sur la base de son offre,  J’engage le groupement dont je suis mandataire sur la base de l’offre du groupement,  Nous nous engageons sur la base de notre offre,  à exécuter les prestations aux prix indiqués dans le présent acte d’engagement.  A ..................................., le ........................... |

|  |
| --- |
| Signature du représentant de l’EPMO-VGE |
| A ..................................., le ........................... |

1. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962 [↑](#footnote-ref-1)